

LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU

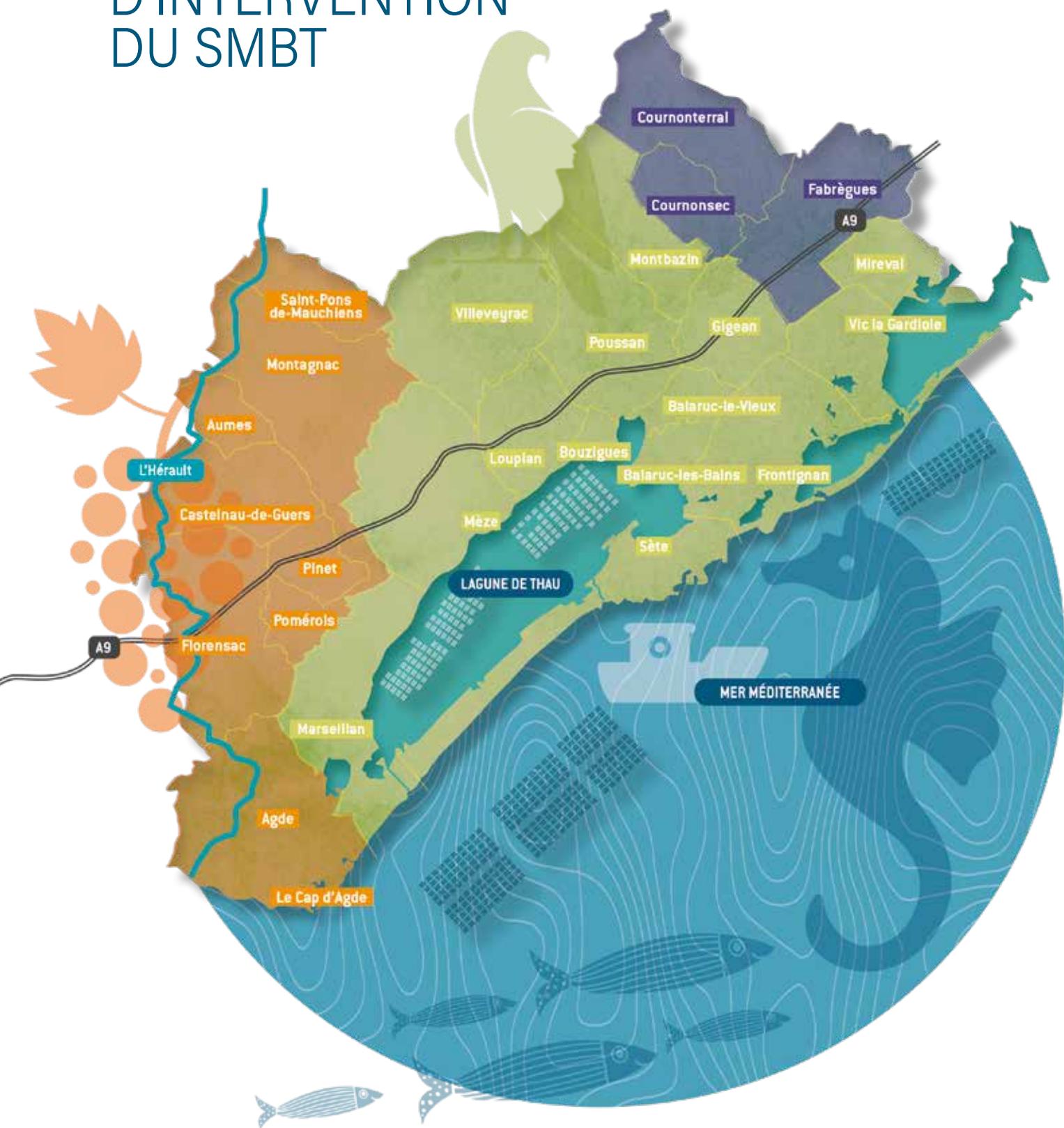
PROMOTEUR D'UNE ÉCOLOGIE NOVATRICE

[P4] LE SMTB EN BREF **[P9]** UNE DÉMARCHE R&D EMBARQUÉE AVEC LE
BLUETHAULAB **[P14]** THAU S'ENGAGE OFFICIELLEMENT DANS LA TRANSITION
ALIMENTAIRE **[P25]** RESPECTONS NOS RIVIÈRES ! **[P27]** PLUS DE 2M€ INVESTIS
POUR LES FILIÈRES PÊCHE ET CULTURE MARINE **[P32]** UN OUTIL D'AVERTISSEMENT
INONDATION AU SERVICE DES COMMUNES



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU SMTB



3 collectivités membres



UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE L'INNOVATION



Le bassin de Thau est riche d'une biodiversité et d'une nature exemplaire. Il est de notre devoir d'engager aujourd'hui les efforts nécessaires au maintien des équilibres fragiles entre le développement du territoire et la préservation du patrimoine naturel, sujet d'une attention permanente. Au centre de ces enjeux, il y a la gestion de l'eau. Par bien des aspects, l'eau engage les acteurs locaux dans une exigence collective sur la préservation des ressources et une gestion attentive des cycles naturels. Le Syndicat mixte du bassin de Thau a cette année encore l'ambition de mettre l'eau au cœur des politiques publiques d'aménagement du territoire, de développement de l'agriculture et de l'alimentation locale, de gestion des risques littoraux, de mise en valeur des cours d'eau et zones humides ou encore d'accompagnement de l'innovation et de la croissance bleue...

Préserver, mettre en valeur, capitaliser sur les atouts naturels du territoire fondent l'action du SMBT autour d'un modèle de croissance misant sur une synergie entre les hommes et les milieux. Nous avons eu cette année à accompagner les premiers pas d'un Projet Alimentaire Territorial sur le bassin avec une mobilisation notable des acteurs du territoire. Il s'agit précisément de mettre en projet une transition alimentaire souhaitée et portée par les habitants du territoire. En proposant une transformation du tissu agricole pour répondre aux demandes locales tout en veillant à l'adéquation avec les ressources disponibles localement, nous engageons véritablement la résilience alimentaire.

C'est une illustration d'une gestion intégrée, dont le SMBT était précurseur en 2012, qui a fait l'objet cette année d'un nouveau contrat signé pour les cinq prochaines années dans une logique d'engagement réciproque des pouvoirs publics, des citoyens et plus globalement de l'ensemble des acteurs du territoire. C'est aussi l'esprit dans lequel les élus ont souhaité placer la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Un aménagement du territoire modernisé, engagé dans la transition écologique et qui prend en compte les besoins nouveaux des habitants pour vivre, travailler et se déplacer sur le bassin de Thau.

L'année 2021 marque enfin l'avènement d'un dispositif unique en France pour innover sur le littoral : le BlueThauLab, une plateforme pour des projets novateurs en réponse aux défis d'adaptation et de résilience en zone côtière. Le bilan d'une année d'exercice ne peut se résumer à des chiffres ou des tableaux de bord mais s'inscrit dans une ligne qui marque une trajectoire de transformation par l'innovation d'un territoire littoral, respectueux de son patrimoine naturel et fidèle à ses activités traditionnelles.

Yves MICHEL
Président du Syndicat mixte du bassin de Thau

Direction de la publication
Stéphane Roumeau

Crédit photos
SMBT, E. Stange, Com.une.exception, Seacure, R. Jullian, Ameva, DR

Maquette et mise en pages
b@b communication 06 65 15 36 14

Impression
Merico

SOMMAIRE

P. 4/5 Le SMBT



P. 6>11 COORDONNER ET ÉVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES

P. 12>15 AMÉNAGER UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DURABLE



P. 16>19 BIEN GÉRER ET ÉCONOMISER L'EAU

P. 20>25 VEILLER SUR LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES MILIEUX



P. 26/29 FAVORISER L'ÉCONOMIE BLEUE

P. 30>33 RENDRE LE TERRITOIRE MOINS VULNÉRABLE AUX RISQUES NATURELS

P. 34>35 LE COMITÉ SYNDICAL



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU

UNE STRUCTURE
DE BASSIN VERSANT
AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le Syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT) est un Établissement public territorial de bassin depuis 2017, créé en 2005 autour des compétences d'aménagement du territoire (SCOT), de gestion de l'eau (SAGE, SLGRI) et d'animation de politiques contractuelles de territoire. Souhaité par l'État, le territoire dispose ainsi d'une structure en charge de coordonner les stratégies et planifications de territoire. Sur un territoire littoral attractif et particulièrement soumis aux effets du changement climatique, le SMBT met en œuvre une gestion publique innovante au service de la résilience littorale.

LE SYNDICAT À TRAVERS SES MISSIONS ET SON EXPERTISE

Le SMBT est reconnu pour avoir su développer une gestion environnementale novatrice sachant allier enjeux écologiques, gestion raisonnée des espaces et des ressources et nécessaire soutien aux activités qui dépendent de la qualité des milieux (conchyliculture, pêche, baignade).



SES MISSIONS

- > **Aménager** un territoire solidaire et durable
- > **Économiser** et bien gérer la ressource en eau
- > **Veiller** sur la qualité de l'eau et des milieux naturels
- > **Favoriser** l'économie bleue du littoral
- > **Coordonner**, évaluer l'action publique et innover
- > **Rendre** le territoire moins vulnérable aux risques
- > **Sensibiliser** au respect des ressources et de l'environnement
- > **Prendre** soin des cours d'eau
- > **Accompagner** la transition alimentaire



LE SMBT PILOTE DES SCHÉMAS, DES STRATÉGIES

> LE SCOT

SCHÉMA DE COHÉRENCE
TERRITORIALE

> LE SAGE

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION DES EAUX
ET SA COMMISSION LOCALE
DE L'EAU

> LA SLGRI

STRATÉGIE LOCALE
DE GESTION DES RISQUES
D'INONDATION
DE L'EAU



LE SAVIEZ-VOUS ?



Le Syndicat mixte du bassin de Thau partage la gouvernance avec l'État sur certains programmes. C'est le cas pour le Réseau d'observation lagunaire (ROL) et le PEP du PAPI (Programme d'études préalables du Programme d'actions de prévention des inondations), co-pilotés par l'État et le président du SMBT, également pour le Comité stratégique du Contrat de gestion intégrée et de transition écologique (CGITE 2020-2025).

LE SMBT ANIME DES PROGRAMMES, DES PLATEFORMES, DES RÉSEAUX



> LE RÉSEAU NATURA 2000

DES SITES DE L'ÉTANG DE THAU ET DE LA PLAINE
DE VILLEVEYRAC - MONTAGNAC

> LE CGITE

CONTRAT DE GESTION INTÉGRÉE ET DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE DE THAU



> LE DLAL FEAMP

SUR THAU ET SA BANDE CÔTIÈRE
(DÉVELOPPEMENT LOCAL PAR LES ACTEURS
LOCAUX DU FONDS EUROPÉEN
POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PÊCHE)



> LE BLUETHAULAB

PLATEFORME D'INNOVATION TERRITORIALE
COLLABORATIVE

> LE PAT

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE THAU

> LE ROL

RÉSEAU D'OBSERVATION LAGUNAIRE

> UN RÉSEAU CITOYEN

ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

> UN OBSERVATOIRE TERRITORIAL

PLATEFORME D'INDICATEURS, SIG DE CONSULTATION
ET CENTRE DE RESSOURCES



Thau nature

Thau Nature est un outil numérique mis en ligne en 2020, pour recenser la diversité des espèces animales et des habitats naturels sur Thau et donner des conseils pratiques pour des promenades éco-responsables.

WWW.THAUNATURE.FR



LE SMBT DÉVELOPPE DES OUTILS D'INGÉNIERIE ENVIRONNEMENTALE

> VIGITHAU QUALITÉ

Un outil de modélisation du bassin versant et de son milieu récepteur, opérationnel depuis 2014, pour prévoir au plus juste les investissements sur les réseaux d'assainissement et pluviaux et avertir les professionnels de la conchyliculture et les communes en cas de risque sanitaire.

> VIGITHAU RISQUE

Outil de gestion du risque inondation, il représente de manière modélisée les aléas et enjeux du bassin versant en lien avec les phénomènes de ruissellement, débordement de cours d'eau et submersion marine, pour prioriser les interventions et accompagner les communes dans la protection des biens et des personnes.

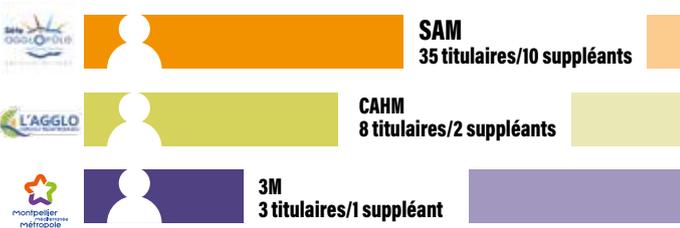
> UN RÉSEAU DE SUIVI HYDROLOGIQUE ET HYDROGÉOLOGIQUE

Un programme piloté par le BRGM, où le SMBT est partenaire grâce à un apport de données, pour améliorer la connaissance du karst Pli Ouest et du phénomène d'inversac.

L'INSTANCE DÉCISIONNELLE

Le Comité syndical est l'instance décisionnelle du SMBT. Il compte 46 délégués syndicaux titulaires et 13 suppléants. Il est présidé par Yves Michel, maire de Marseillan et vice-président de Sète agglomération Méditerranée. Le vice-président est François Commeinhes, maire de Sète et président de Sète agglomération Méditerranée.

Président : Yves Michel / **Vice-président :** François Commeinhes



LES DÉPENSES ENGAGÉES EN 2021



LE SAVIEZ-VOUS ?

Thau est arrivé en tête des territoires labellisés « PAT » en 2021 pour son Projet Alimentaire de Territoire favorisant le lien entre la terre et la mer.

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

Les partenaires financiers du SMBT ont accompagné les actions à hauteur de 467 000 euros en 2021, à la fois sur l'investissement et le fonctionnement de la structure, dont certains agents en poste.



UNE RÉUNION DES MAIRES MOBILISÉE SUR LE SCOT

Afin de suivre au plus près la procédure de révision du SCOT, une réunion des maires a été mise en place en 2021. Elle s'est réunie deux fois et a permis notamment d'acter la modernisation.



COORDONNER ET ÉVALUER L'ACTION PUBLIQUE

Coordonner l'action publique pour préserver la valeur économique et environnementale du bassin de Thau, telle est l'ambition du SMT. Dans la continuité des efforts collectifs fournis depuis plus de 10 ans, un nouveau Contrat de gestion intégrée et de transition écologique (CGITE) a été finalisé en 2020. Axé sur l'innovation, avec le BlueThauLab, et la participation citoyenne, il fixe les grandes orientations pour les 6 ans à venir (2020-2025). Ce contrat associe l'État, les partenaires financiers et les acteurs du territoire pour engager un programme d'actions ambitieux pour le territoire, sous l'œil attentif du Ministère de la transition écologique et solidaire.

UN **nouveau** CONTRAT DE BASSIN VERSANT



POUR S'ADAPTER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Coordonné par le SMBT, le Contrat de gestion intégrée et de transition écologique 2020-2025 (CGITE) a vocation à protéger les milieux et le bassin de Thau en agissant sur l'environnement, les activités portuaires, le soutien aux filières, la prévention des inondations ou encore l'alimentation en eau.

Le nouveau contrat de gestion intégrée de Thau a été signé le vendredi 23 novembre 2021 à la Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral à Sète en présence des 10 partenaires signataires et de nombreux élus. Ce nouveau contrat de Thau, qui mobilise élus et collectivités, associations, citoyens, chercheurs, entreprises, est un engagement fort pour adapter le territoire au changement climatique. Comme le précise Yves Michel, « ce contrat est le fruit d'une large consultation démarrée en 2019 qui a permis de fédérer tous les acteurs du territoire. Il est structuré autour de 3 grands axes thématiques qui sont interdépendants : un aménagement rési-



lient et durable, une économie globale et innovante et une gestion environnementale équilibrée. Il est représentatif de ce qui se passe depuis 30 ans sur notre bassin versant de Thau : une prise de conscience collective du lien très fort entre la préservation des milieux et les métiers de la mer, au premier rang desquels la pêche et la conchyliculture. Ce nouveau contrat place

l'innovation au centre des réflexions et de l'action, avec le Blue Thau Lab, plateforme d'innovation inaugurée récemment ».

À l'honneur également, l'agriculture et l'alimentation avec plusieurs actions allant dans le sens d'une gestion toujours plus respectueuse de leur environnement, et des citoyens qui sont associés aux solutions pour produire et manger mieux, au sens de solidaire, local et durable.

LE CGITE 2020-2025

6 ans

Près de **600 M€** programmés

7 principaux financeurs : Europe, État, Région Occitanie, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Département de l'Hérault, Banque des Territoires et ADEME

500 actions dont certaines issues du milieu associatif et des citoyens

57 fiches actions

190 000

habitants répartis sur 4 agglomérations concernées : Sète Agglopolè Méditerranée, la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, Montpellier Méditerranée Métropole et la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault.



LA gestion INTÉGRÉE SE POURSUIT



UNE DÉMARCHE
FÉDÉRATRICE, INNOVANTE
ET PÉRENNE



Très tôt, les contrats mis en place sur Thau ont eu vocation à protéger les activités traditionnelles présentes sur la lagune.

Les 3 premiers contrats de 1990 à 2009 visaient la remise à niveau des systèmes d'assainissement, considérés comme vieillissants et à l'origine des crises sanitaires.

Les sommes mobilisées sur 20 ans ont dépassé 135 millions d'euros. Grâce à ces efforts, on a pu observer une réelle diminution des phénomènes de « malaïgues » c'est-à-dire d'eutrophisation de la lagune de Thau. La survenance encore régulière de crises microbiologiques, virales ou phytoplanctoniques, aux conséquences sociales majeures, a obligé l'État, les collectivités et les partenaires financiers à concevoir des programmes d'actions plus ambitieux. C'est en partie ce qui a guidé l'élaboration du 4^{ème} contrat de Thau, le Contrat de gestion intégrée du territoire de Thau (CGITT 2012-2018).

L'intégration des gestions est apparue particulièrement nécessaire sur le territoire de Thau. En effet, c'est un territoire aux enjeux forts avec une agriculture terrestre très présente, des filières halieutiques reconnues dès 1995 par l'État comme vocations prioritaires de la lagune de Thau (cultures marines et pêche). En jeu également, une artificialisation des sols et l'augmentation

27 COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE THAU CONCERNÉES

AGDE, AUMELAS, AUMES, BALARUC-LE-VIEUX, BALARUC-LES-BAINS, BOUZIGUES, CASTELNAU-DE-GUERS, COURNONSEC, CURNONTERRAL, FABRÈGUES, FLORENSAC, FRONTIGNAN, GIGEAN, LOUPIAN, MARSEILLAN, MÈZE, MIREVAL, MONTAGNAC, MONTBAZIN, PINET, POMEROLS, POUSSAN, SAINT-PARGOIRE, SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS, SÈTE, VIC-LA-GARDIOLE, VILLEVEYRAC

des pressions sur les ressources et les milieux : rejets d'eaux usées, ruissellements pluviaux, consommation d'eau potable, canalisation des cours d'eau, destructions de zones humides, etc. Le bilan du CGITT a permis de montrer que les efforts depuis 30 ans avaient contribué à la nette amélioration de l'état des eaux de la lagune. Néanmoins, à l'instar de ce que demandent les acteurs du territoire, le SDAGE* Rhône Méditerranée montre que des efforts sont encore nécessaires pour atteindre le bon état des eaux.

* Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux



L'HISTORIQUE DES CONTRATS SUR THAU

1990/1995

Suite à une crise environnementale majeure sur la lagune de Thau, l'État élabore le 1^{er} Schéma de mise en valeur de la mer (SMVM) et le 1^{er} Contrat de Thau avec une vocation prioritaire accordée à la pêche et à la conchyliculture. Un vaste chantier d'assainissement débute.

1998/2003

Le 2^{ème} Contrat de Thau poursuit les travaux d'assainissement.

2005/2009

Le SMBT est créé pour piloter le 3^{ème} contrat Qualité pour la lagune de Thau qui s'engage dans une gestion plus intégrée.

2012/2018

Le 1^{er} contrat de gestion intégrée du territoire de Thau (CGITT) est trois fois plus ambitieux que les précédents. Il permet d'engager 131 actions avec à la clef un investissement de 560 millions d'euros et un taux de réalisation de 80 %.

2020/2025

Le Contrat de gestion intégrée et de transition écologique (CGITE) a vu sa signature, prévue en 2020, repoussée de quelques mois en raison de la crise sanitaire. Il est résolument tourné vers l'innovation et la participation citoyenne.

LE BlueThauLab

LA CONCRÉTISATION

D'UNE DÉMARCHE R&D

EMBARQUÉE DU SMBT



En 2019, le SMBT a participé à la candidature Littoral+ engagée par la Région Occitanie auprès du PIA 3 (Programme d'Investissement d'Avenir), initié et financé par le Secrétariat Général pour l'Investissement et la Banque des territoires. Une suite favorable a été donnée, permettant d'officialiser en 2021 la naissance du BlueThauLab.

Conçu dans une logique d'innovation ouverte, le BlueThauLab

est une plateforme d'innovation territoriale collaborative qui se présente comme un « Hub » : accueillir des projets innovants et sollicitations venant de l'extérieur, les connecter aux acteurs dédiés, optimiser les calendriers, la qualité des contacts, les maillages techniques et financiers ainsi que le lieu d'accueil et de démonstration. La condition : que l'innovation s'inscrive dans une logique d'intérêt général et soit au service de la protection environnementale et/ou littorale.

Cette plateforme d'innovation, initiée en 2019, a dû comme beaucoup d'autres acteurs, faire montre de patience durant l'épisode COVID qui a paralysé la planète en 2020. C'est au cours de l'hiver et du printemps 2021 que les grands chan-

tiers ont pu être lancés : les élus ont été réunis, une consultation

a permis de choisir et retenir une agence pour accompagner les groupes de travail dans la mise en récit du dispositif, le choix d'un nom, la définition d'une charte graphique : le BlueThauLab était né !

Véritable « Living Lab », capable de créer un langage commun au service d'un écosystème d'acteurs composites (habitants, chercheurs, universitaires, industriels, startups, institutionnels...), la plateforme propose une offre de services et un accompagnement adhoc : un diagnostic expert de son projet, des sites pour expérimenter son démonstrateur, une ingénierie technique et financière qui permettra d'accélérer l'accès à une preuve de concept, des utilisateurs mobilisés, sélectionnés et accompagnés.

DES DÉMONSTRATEURS EN BONNE VOIE

Dès 2021, les projets déjà inscrits dans la candidature Littoral+ ont été activés pour la plupart et ont entamé leur trajectoire de croissance : **l'entreprise Géocorail**, détentrice d'une innovation de rupture - la fabrication de rochers à partir d'électrolyse sur structure métallique en milieu marin - a lancé une grande opération d'immersion de rochers en commencement de fabrication au port du Mourre blanc à Mèze. Rendez-vous pris à l'automne 2022 pour l'émersion. **L'entreprise IAGE**, talentueuse startup montpelliéraine a, quant à elle, optimisé des procédés génétiques d'épidémiosurveillance des espèces du bassin, en s'inspirant de protocoles d'observation et d'analyse initialement conçus et réservés à l'homme. Enfin, **Rivages Pro tech**, du Groupe SUEZ, a installé une station de surveillance au port de Marseillan, pour une lecture prédictive des vagues et des coups de mer grâce à l'IA (intelligence artificielle).

Par ailleurs, fin 2021, une méthode d'instruction a été élaborée pour les futurs porteurs d'innovation : quelle est votre promesse de valeur ? quels sont les avantages proposés par la solution ? quels sont les usages attendus et spontanés ? les partenaires ?... Autant de questions qui ont permis de procéder à la rencontre de plusieurs projets. L'un d'entre eux fait désormais l'objet d'une intégration dans le programme de suivi : **la Sté BLUERIUM**, porteuse d'une alternative très différenciante du principe d'atténuation de houle, baptisée « REPULSE ».

www.bluethaulab.fr et en vidéo



LES RÉSULTATS EN CHIFFRES



Le nombre de projets accompagnés par le BlueThauLab



C'est le nombre de caméras embarquées dans la station de surveillance installée à Marseillan pour « lire » les vagues



Le nombre de structures produites et immergées par Géocorail



Le nombre de chercheurs mobilisés par l'Unité Mixte de Recherche TETIS, partenaire du BlueThauLab



C'est le nombre d'analyses réalisées par la startup IAGE à l'échelle du bassin

LE lancement DU BLUETHAULAB



UN SIGNAL FORT POUR L'ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION LITTORALE ET ENVIRONNEMENTALE



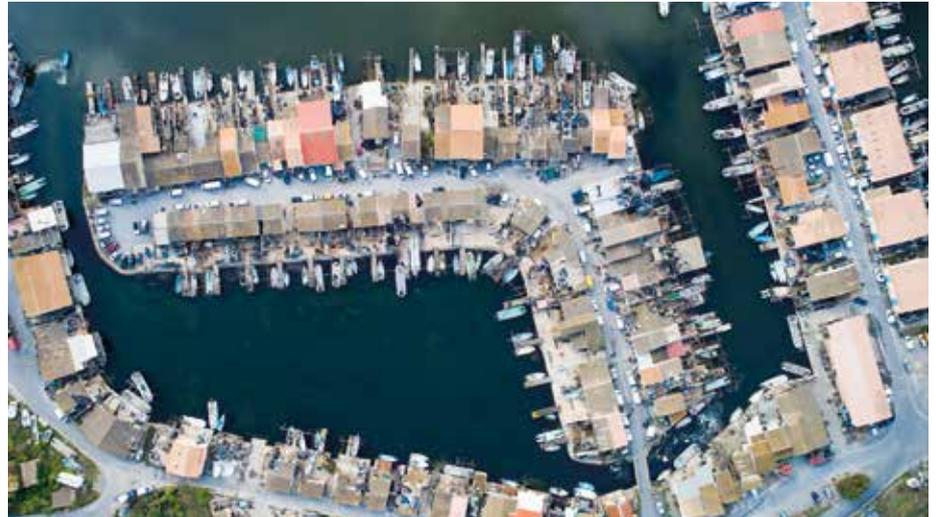
« Le BlueThauLab, c'est l'élément territorial stratégique, indispensable au tableau de bord de la collectivité d'aujourd'hui.

Sa création témoigne de notre ambition de mobiliser toutes les forces vives du bassin, et elles sont nombreuses, pour transformer positivement notre économie et répondre par l'innovation et la créativité aux enjeux de la transition écologique et de la résilience de nos territoires littoraux. »

François Commeinhes, vice-président du SMBT

Le Vendredi 19 novembre 2021, à l'IUT de chimie de Sète, la Plateforme d'innovation BlueThauLab a été officiellement lancée par Yves Michel, président du Syndicat mixte du bassin de Thau et François Commeinhes, vice-président du SMBT, en présence de Sébastien Denaja, conseiller régional et Emmanuelle Darmon, sous-préfète en charge du bassin de Thau.

De nombreux acteurs du territoire étaient présents parmi les 80 invités lors du lancement du BlueThauLab : élus, acteurs publics, privés, grandes entreprises, startups, chercheurs... Laurent Ballesta, photographe, plongeur et biologiste marin, et Stéphane Vincent, Directeur de la 27^{ème} région, ont inspiré et challengé, par leurs regards créatifs et stratégiques, les fondements de cette plateforme. Celle-ci se veut une place d'échange et d'opportunités en matière d'ingénierie technique, partenariale et financière. Elle embarque à son bord des thématiques et sujets contemporains, tels que la gestion des données publiques-privées, les biomatériaux, l'intelligence artificielle, ou le spatial...



Les enjeux sont ceux de l'énergie propre, de l'approche prédictive des mouvements marins, de la détection agile de fonciers compatibles avec l'aménagement durable, d'une analyse fine des sols et nappes au service de l'agroécologie, du renforcement et de la mise en pérennité des dispositifs d'atténuation de houle, ou encore de l'accompagnement des initiatives citoyennes via la création d'une plateforme participative.

Cette journée de lancement a permis aux acteurs présents d'expliquer leur projet, les partenariats engagés et de partager les retours d'expériences en lien avec les expérimentations en cours. Les résultats présentés, prometteurs, ont permis d'entrevoir les perspectives de développement en termes de modèle et déploiement.



ALEXANDRE PENNANEAC'H,
chef de projet innovant

Alexandre a rejoint les rangs de l'équipe SMBT à la rentrée de septembre 2021, en charge du pilotage et de l'animation de la plateforme. Spécialisé en méthodologie de la recherche en innovation, rompu aux relations inter-partenariales publiques-privées et aux techniques de design de services, il a été séduit par les enjeux de Thau où la résilience et la croissance bleue sont inscrites dans l'ADN des organisations. Il déploie une ingénierie technique et financière auprès des porteurs et les met en relation avec les bons interlocuteurs locaux et/ou nationaux.

UNE MANIFESTATION PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

La conclusion de la manifestation était confiée à la bienveillance de Stéphane Vincent, co-fondateur et directeur de la 27^{ème} Région, qui a rappelé à l'assemblée le gisement de transformation publique contenue dans l'approche du BlueThauLab. Il a rappelé la nécessité de regarder ensemble, avec les entreprises, les habitants,

les collectivités et la recherche, les grands enjeux du siècle en cours, faire preuve d'empathie et de résilience afin de conserver et augmenter la formidable énergie du bassin de Thau en tant que laboratoire à ciel ouvert. L'objectif : transformer les défis de la transition écologique en réservoir de possibles pour nos territoires littoraux, lagunaires et notre bassin versant.

Les invités ont pu poursuivre les échanges et connecter leurs idées à l'issue du temps de lancement, en se retrouvant à l'extérieur pour déguster quelques produits locaux revisités...

UN **réseau** D'ACTEURS ET DE CITOYENS EN ACTION

MOBILISÉS SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Pour conforter la place des citoyens, le SMBT met en œuvre un réseau d'acteurs et de citoyens, action inscrite dans le CGITE de Thau. Objectif principal : valoriser leurs initiatives et proposer des projets à mettre en action.



Dans le cadre de ses missions, le SMBT s'est engagé à construire un réseau d'acteurs et de citoyens sur le territoire. Dès 2021, avec l'appui de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, le SMBT a enclenché ce processus de participation citoyenne, en privilégiant logiquement le thème de l'eau. Lauréat d'un appel à projet, des moyens ont été mobilisés en interne pour déployer des groupes citoyens engagés sur 4 thématiques : la désimperméabilisation et la nature en ville, les économies

d'eau, la restauration des cours d'eau et la limitation de l'usage des produits phytosanitaires. L'ambition est d'amener progressivement les citoyens à devenir acteurs de leur environnement, à être « des ambassadeurs de l'eau ». Cette démarche a été proposée aux communes du territoire et à plusieurs structures déjà en place, comme par exemple : le Conseil municipal des jeunes de Frontignan, le Conseil de développement de Sète Agglopolo ou encore le Conseil citoyen de Marseillan.

ÉCONOMIES D'EAU

SIMPLE

- Alerter la mairie sur une fuite d'eau observée dans l'espace public.
- Alerter la mairie sur des pratiques d'arrosage

COMPLEXE

- Organiser un défi consommation d'eau auprès des habitants (par quartier par exemple).
- Faire connaître les plantes peu consommatrices d'eau.
- Inciter les habitants à installer des récupérateurs d'eau.

AMBITIEUX

- Développer le réseau actuel de suivi des niveaux d'eau dans les nappes phréatiques (forages privés).
- Mener une action pour contrôler le rejet des eaux de piscine.
- Créer une maison de l'eau.



→ JEUNES ET DÉJÀ CITOYENS À BALARUC-LE-VIEUX



Une convention de partenariat a été signée entre le SMBT et la commune de Balaruc-le-Vieux pour accompagner un groupe de jeunes du Service enfance jeunesse, qui ont choisi de travailler sur la désimperméabilisation. Après des visites sur sites grâce à l'expertise éclairée de Patrice Lafont de la ville de Sète ou Jérémy Gallion de SAM, les jeunes vont travailler sur un projet de désimperméabilisation et de végétalisation d'un bassin de rétention.

→ MONTBAZIN ET PINET EN MODE PARTICIPATIF SUR LE THÈME DE L'EAU



Les élus de ces deux communes ont montré leur intérêt pour la démarche engagée par le SMBT sur la qualité de l'eau et la restauration des cours d'eau. La stratégie a été discutée en 2021 et les premières actions seront mises en œuvre dès 2022 en lien avec le diagnostic hydromorphologique des cours d'eau.

→ UN GROUPE D'AMBASSADEURS DE L'EAU NÉ À MÈZE



Lors de l'animation réalisée par le SMBT dans le cadre du festival de Thau à Mèze en juillet 2021, des ambassadeurs de l'eau ont été recrutés pour être sensibilisés aux enjeux de bassin versant. Des visites sur le territoire, notamment lors des assises de Thau, leur ont permis de commencer à envisager des premières actions et un programme de formation sur l'eau et les milieux aquatiques.

→ COUP DE JEUNE SUR L'ALIMENTATION

LE SMBT ACCOMPAGNE LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE BALARUC-LE-VIEUX POUR DÉVELOPPER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR L'ALIMENTATION DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE ET SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE. CAMÉRA À L'ÉPAULE, IL EST PRÉVU QUE LES JEUNES PRODUISENT DES VIDÉOS QUI SERONT LARGEMENT DIFFUSÉES AUPRÈS DES PARENTS ET DES ÉLUS COURANT 2022.

An aerial photograph of the Thau lagoon in France, showing the turquoise water, the sandy beach, and the surrounding coastal town with buildings and greenery. The sky is clear and blue.

AMÉNAGER UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DURABLE

Construire un avenir durable pour le bassin de Thau, accompagner le développement tout en préservant l'environnement : telle est l'ambition des 14 communes du bassin de Thau qui ont adopté à l'unanimité en février 2014 le premier Schéma de Cohérence Territoriale du bassin de Thau. Ce schéma pose pour préalable la préservation de la lagune de Thau et le maintien des activités de pêche et de cultures marines. Suite au bilan réalisé en 2019, la révision du SCOT se poursuit avec l'ambition d'inscrire le bassin de Thau dans la transition écologique et de disposer d'un document modernisé.

UN SCOT MODERNISÉ

PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Suite à la décision de révision en 2017, le SCOT de Thau est entré en 2021 dans sa phase de rédaction, après un important travail de diagnostic. L'élaboration de ce nouveau document a été confiée en mai 2021 à un groupement de bureau d'études (E.A.U. Economie Aménagement Urbanisme), grâce à un cahier des charges rédigé en partenariat avec SAM. Appelées à sonder les acteurs locaux et à actualiser les diagnostics déjà produits par le SMBT, les équipes de E.A.U. sont venues présenter leur méthodologie et le calendrier aux maires le 15 juin dans les locaux du SMBT.

Le SCOT de Thau est désormais placé sous le signe de la transition écologique et de la résilience. Les priorités demeurent : limiter la pression démographique et l'étalement urbain, préserver le patrimoine et les ressources naturelles, favoriser les déplacements doux, améliorer la qualité de vie, soutenir la pêche, les cultures marines et les activités portuaires.

POURQUOI UN SCOT MODERNISÉ ?

Pour accélérer la transition écologique du territoire face au changement climatique, en favorisant l'éco-mobilité, la production d'énergies renouvelables, de bâtiments neutres en carbone, les circuits-courts...

Pour renforcer la résilience du territoire face aux risques naturels et sanitaires, en allant au-delà des obligations légales.

Pour assurer un accès à l'eau équitable, malgré les tensions existant sur les ressources.

Pour aller plus loin dans l'exigence environnementale et la protection de la biodiversité, en étoffant et connectant les différents outils de préservation des espaces naturels et agricoles.

Pour actualiser le document au regard des évolutions réglementaires (notamment les 10 nouvelles lois impactant le SCOT, les schémas régionaux).

Pour booster l'emploi en augmentant les espaces dédiés à l'économie.

Pour prendre en compte l'évolution sociétale, notamment le besoin en logements qui augmente, sans modifier les objectifs de nombre d'habitants...



Face aux évolutions démographiques, sociétales, climatiques, sanitaires et législatives, le SMBT a choisi de réviser et adapter les orientations du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Thau adopté en 2014.

Les élus de Thau ont opté pour un SCOT « modernisé », grâce à l'opportunité offerte par une ordonnance de juin 2020. L'objectif est de modifier le SCOT sur la forme en donnant plus de visibilité au projet. En mettant en exergue la stratégie et le projet de territoire, la population et les élus vont pouvoir mieux s'approprier ce document qui influe sur tous les aspects de la vie quotidienne. Clef de voûte du SCOT modernisé, le Projet d'aménagement stratégique (PAS) va ainsi remplacer le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) et sera adossé au Document d'orientation et d'objectifs (DOO).

LA LOI CLIMAT ET RÉILIENCE ET LE ZAN

La loi Climat et Résilience, promulguée le 22 août 2021, ambitionne de modifier durablement l'aménagement du territoire et l'urbanisme pour un développement sobre en foncier, au travers notamment du « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN). Un travail, au sein duquel le SMBT est partie prenante, a été engagé à l'échelle d'une « Conférence régionale des SCOT » d'Occitanie afin de formuler une proposition à la Région qui sera intégrée au SRADDET Occitanie (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires). Ce travail sera également réinjecté à la révision du SCOT.



LES ÉTAPES CLÉS

- 2005**
Officialisation du périmètre du SCOT, arrêté par le Préfet de l'Hérault
- 2013**
Arrêt du SCOT en février et enquête publique
- 2014**
Approbation du SCOT à l'unanimité le 4 février
- 2016**
Modification n°1 du SCOT élaborée en concertation avec les élus et les partenaires
- 2017**
Lancement de la révision du SCOT
- 2019**
Bilan du SCOT et actualisation du diagnostic
- 2021**
Finalisation du diagnostic et vote unanime en comité syndical pour une modernisation du SCOT
- PRÉVISION 2022**
Élaboration du Projet d'aménagement stratégique (PAS, qui est l'ancien PADD*) et concertation auprès des habitants

* PADD : Plan d'aménagement et de développement durable

THAU S'ENGAGE DANS LA transition alimentaire

AVEC UN PAT FAVORISANT
LE LIEN ENTRE TERRE ET MER



Le Syndicat mixte du bassin de Thau a été lauréat de l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation lancé par l'État (DRAAF Occitanie) en mars 2021 pour son Projet alimentaire de territoire. Au programme : le lien terre-mer, l'accès à une alimentation de qualité pour tous et la résilience face au changement climatique.

Le Projet alimentaire de Thau (PAT), dont la reconnaissance ministérielle est intervenue en mars 2021, marque la concrétisation d'une dynamique territoriale engagée depuis de nombreuses années par le SMTB, en partenariat étroit avec ses membres, qui posent certaines priorités : protéger les espaces agricoles terrestres, lagunaires et marins, y voir se développer des activités vivrières et emblématiques du territoire, avec à la clef l'opportunité de développer une agriculture durable et une alimentation locale, de qualité et accessible à tous.

Le PAT du territoire se déploie à l'échelle de deux intercommunalités : Sète Agglopol Méditerranée et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, soit 34 communes et environ 200 000 habitants.

Après une phase de travail et de concertation avec les acteurs du territoire, engagée depuis 2018, quatre axes d'action ont été définis dans le PAT en émergence. Le premier axe qui vise à « Renforcer le patrimoine alimentaire territorial » va notamment permettre de travailler à la préservation des espaces agricoles ainsi qu'au soutien des productions

locales et du patrimoine culinaire.

Le deuxième « Structurer une chaîne alimentaire de territoire » se donne pour objectif de développer les circuits courts, doter le territoire d'outils de transformation et aborder la restauration hors domicile. Le troisième axe « Poursuivre une gestion environnementale innovante et fédératrice » vise à développer les dispositifs agroécologiques, la protection de la ressource en eau et l'économie circulaire. Un quatrième axe majeur est de « Développer une alimentation de qualité accessible à tous » : comment favoriser l'éducation alimentaire, lutter contre la précarité, augmenter le pouvoir d'agir des citoyens.

Un programme particulièrement ambitieux ayant vocation à soutenir et essaimer les actions déjà présentes sur le territoire, mettre en réseau tous les acteurs de l'alimentation locale et ainsi favoriser une dynamique commune. L'objectif pour 2022 : la concertation des acteurs agricoles et alimentaires du territoire afin d'aboutir mi-2023 à une stratégie alimentaire et un plan d'actions concerté.



→ **FABIEN HERAN,**
ANIMATEUR D'UN PROJET
ALIMENTAIRE TERRITORIAL
FÉDÉRATEUR

Fabien Héran est arrivé le 1^{er} septembre 2021 pour animer le Projet Alimentaire Territorial porté par le SMTB à l'échelle de Sète Agglopol Méditerranée et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Il a en charge de lancer une dynamique de co-construction avec les acteurs du territoire en vue d'élaborer un plan d'actions précis en 2023 pour « mieux produire, mieux manger et mieux vivre ensemble ».

Il a également pour mission de soutenir et mettre en réseau les initiatives alimentaires locales déjà existantes. Dans sa tâche, Fabien peut compter sur les élus en charge de l'agriculture, Michel Garcia (SAM) et Rémi Bouyala (CAHM).



LES ASSISES ORA MARITIMA

LANCEMENT OFFICIEL DE LA DÉMARCHE DE PAT



« Fort de son expertise dans la gestion des ressources en eau et des réflexions et actions déjà engagées pour dynamiser les filières agricoles, terrestres et maritimes, le SMBT porte ce Projet Alimentaire Territorial (PAT) afin que toutes et tous puissent accéder à une alimentation de qualité. Il associe à cette démarche les producteurs, transformateurs, distributeurs, citoyens, collectivités territoriales, instituts de recherche, acteurs de l'économie sociale et solidaire ainsi que représentants de la société civile ».

Yves Michel, Président du SMBT



Animation
financée à 70 %



Financements
obtenus pour les projets



Personnes mobilisées
à Ora maritima pour
lancer la concertation

Les 15 et 16 octobre 2021, le SMBT a organisé à l'Abbaye de Valmagne la 4^{ème} édition des assises Ora Maritima sur le thème de la transition alimentaire en partenariat avec l'État, la DRAAF Occitanie, Sète Agglopôle Méditerranée, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, la ville de Sète et le monde associatif. Les assises s'adressaient aux acteurs du système alimentaire local : professionnels, citoyens-consommateurs, responsables politiques, associations, mais également au grand public. Elles poursuivaient plusieurs objectifs : faire prendre conscience des enjeux alimentaires, mobiliser l'ensemble des acteurs autour de la co-construction du PAT émergent, valoriser des initiatives inspirantes et des expériences de territoires voisins, réfléchir sur des solutions concrètes pour s'engager dans la transition alimentaire. Comme les précédentes éditions, la première journée fut dédiée aux élus et acteurs de l'agriculture et de l'alimentation pour des ateliers de co-réflexion et deux tables rondes. La plénière intitulée « Ensemble pour une alimentation durable » fut l'occasion pour Yves Michel, Président du Syndicat mixte du bassin de Thau, de préciser que l'alimentation durable est un enjeu majeur sur le territoire de Thau et de lancer officiellement le Projet Alimentaire

Territorial (PAT). Le 2^{ème} jour des assises s'est tourné vers les habitants du territoire pour leur offrir des visites apprenantes sur les initiatives alimentaires durables déjà présentes sur le territoire. Ainsi, plus d'une quinzaine de lieux étaient accessibles avec des expériences très diverses (une exploitation de spiruline ou de salicorne, un éleveur de chèvres, une entreprise de transformation de produits locaux...).

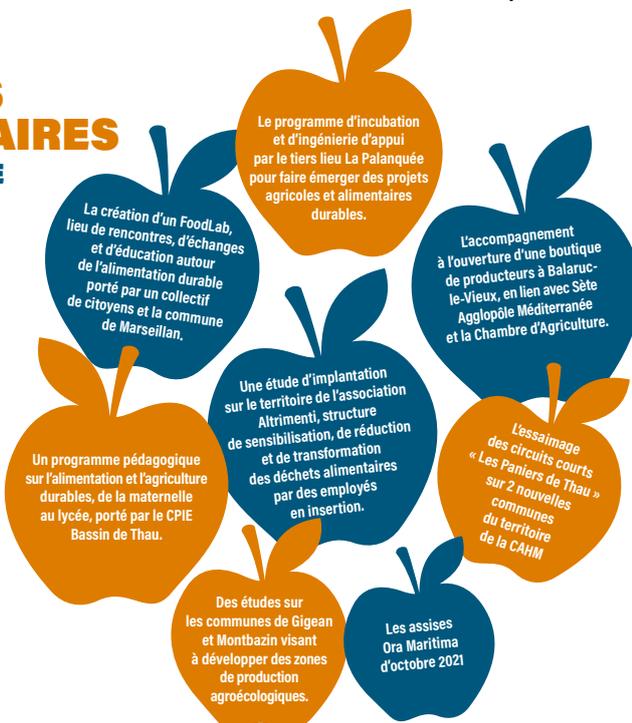
Un Forum des initiatives alimentaires « Entre Terre et Mer » ouvert au grand public, le samedi à Sète, a mis en avant une douzaine de porteurs de projet (éducation alimentaire, valorisation des déchets agricoles et alimentaires, formation, circuits courts...) et proposé des conférences sur la cuisine de pêcheurs avec Jean Brunelin, Michel Breil, Pierre d'Acunto et Clément Calmettes.

DES PROJETS AGRICILES ET ALIMENTAIRES SOUTENUS GRÂCE AU PAT

Le SMBT a répondu à un appel à candidatures de l'État dans le cadre de la Mesure 13 du plan de relance.

Ainsi, 13 projets portés par différents maîtres d'ouvrage du territoire, dont les communes, ont été retenus par la DRAAF Occitanie.

Des aides publiques à hauteur de 267 000 € ont été obtenues. Quelques exemples des projets financés...



DES ATELIERS POUR ENGAGER LA CONCERTATION

Quatre thématiques ont été abordées en atelier lors de ces assises, première phase de concertation du PAT qui doit durer jusqu'en 2023 :

- > **Favoriser** une démarche collective pour une transition alimentaire durable.
- > **Structurer** une chaîne alimentaire territoriale durable.
- > **Assurer** l'accès de tous à une alimentation de qualité et lutter contre la précarité alimentaire.
- > **Soutenir** une production agricole locale et durable.

Les deux tables rondes ont mis en exergue les principaux enjeux de notre territoire autour des thèmes : « comment organiser une politique alimentaire de territoire ? » et « les leviers d'une transition alimentaire durable et solidaire ».



BIEN GÉRER ET ÉCONOMISER L'EAU

Mettre en adéquation les besoins et les ressources en eau du bassin de Thau est une équation complexe. Face à la demande croissante, à la diversité d'usages (consommation courante, agriculture, industrie, thermalisme), à la raréfaction de la ressource, le SMTB développe depuis plusieurs années une stratégie basée sur la concertation, l'anticipation et la collecte de données, via des technologies de pointe.

UN SAGE QUI S'ANIME

POUR PROTÉGER L'EAU ET LES MILIEUX



En tant qu'Établissement public territorial de bassin, le SMBT a pour mission d'animer la Commission locale de l'eau (CLE) : un organe destiné à mettre en œuvre les dispositions du SAGE de Thau-Ingril et donner des avis sur toutes les questions liées à l'eau sur notre territoire.

2021 a été une année de renouvellement de la Commission locale de l'eau (CLE) après les élections municipales de 2020 puis les élections départementales et régionales en 2021. Un nouveau président a été élu, Michel Garcia, secondé par son vice-président Vincent Sabatier.

La CLE est l'organe décisionnel du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE). Communément appelée le « par-

lement de l'eau », elle réunit les acteurs de l'eau sur le périmètre du SAGE. Les membres de la CLE sont répartis dans

trois collèges : les élus, les usagers de l'eau et les services de l'État. Parmi les avis produits par la CLE en 2021, il y a notamment l'avis favorable émis sur le nouveau contrat de Thau (CGITE 2020-2025) et sur le SDAGE et le PDM 2022-2027. La CLE a également suivi le phénomène d'inversac qui a démarré fin 2020. Le SAGE permet d'agir à plusieurs niveaux : les aspects quantitatifs et qualitatifs de la ressource en eau, ainsi que les milieux aquatiques. L'objectif des membres de la CLE est bien de mettre en œuvre une gestion durable, intégrée et exemplaire de la ressource sur le périmètre du SAGE.



ÉLISE BOURRU

Ingénieure en Génie de l'eau, Élise Bourru, la nouvelle animatrice SAGE du SMBT, allie des compétences en hydraulique, hydrologie et environnement. Elle est également diplômée en management des organisations et enseigne à l'Université de Montpellier depuis 2019. Dès son arrivée, en plus de sa mobilisation pour animer la nouvelle CLE, elle s'est tout de suite emparée de trois études majeures pour notre bassin versant : un diagnostic hydromorphologique des cours d'eau, un plan de gestion stratégique des zones humides et une troisième étude visant à sécuriser l'accès à l'eau douce pour tous les usages. Ces trois études devraient démarrer dans le courant de l'année 2022.



QU'EST-CE QUE LE SAGE

Pour rappel, le SAGE, approuvé en 2018, élabore une feuille de route qui donne la la sur les études, travaux, actions de sensibilisation et de communication à mener sur le périmètre des 26 communes du bassin versant de la lagune de Thau et de l'étang d'Ingril.

Ce document stratégique assure pour notre territoire la mise en œuvre d'une gestion durable intégrée et exemplaire des ressources en eau. Il s'agit d'un travail complexe où des points de convergence et des consensus doivent être trouvés pour garantir le bon état des eaux tout en préservant la satisfaction des usagers de ces milieux

La feuille de route du SAGE, la plaquette, les vidéos, les comptes rendus des réunions de la CLE et d'autres documents sont disponibles sur le site web du SMBT.



PAROLES DE SAGE



Afin d'illustrer le SAGE, le SMBT propose six courtes interviews d'acteurs locaux : ils nous parlent d'activités humaines présentes sur le bassin versant tout en veillant à préserver les ressources en eau et prendre soin des milieux aquatiques.



MICHEL GARCIA ET VINCENT SABATIER

ÉLUS PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT DE LA CLE DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX



Michel Garcia, conseiller municipal villeveyracois et vice-président de Sète Agglo-pôle Méditerranée, a été élu président de la Commission locale de l'eau en février 2021. Vincent Sabatier, adjoint au maire de Sète et conseiller communautaire, a été désigné vice-président.

Si des progrès considérables ont été réalisés au plan de la qualité de l'eau de la lagune et de l'amélioration de la connaissance des sources d'alimentation en eau, de nombreux chantiers restent à mener. Le

programme de restauration écologique des cours d'eau, la limitation des intrants, l'extension du réseau de surveillance du Pli Ouest - ressource stratégique du territoire - sont autant de projets à concrétiser.

L'eau est omniprésente sur le territoire de Thau et indissociable à la fois de son identité mais également de son économie tournée vers des activités lagunaires et maritimes.

Pour Michel Garcia, « la grande force de ce parlement de l'eau est la concertation et le travail en commun des différents acteurs afin d'avoir une connaissance la plus complète possible de l'eau dans toutes ses composantes. Gérer, prévoir et agir ensemble. Ce sont ces 4 mots que nous aurons en permanence à l'esprit dans le cadre de notre CLE ». Quant à Vincent Sabatier, il aura plus particulièrement en charge le suivi du volet quantitatif, à savoir satisfaire l'accès à l'eau douce à l'ensemble des usages du territoire, tout en préservant un équilibre entre les besoins et les ressources en eau.

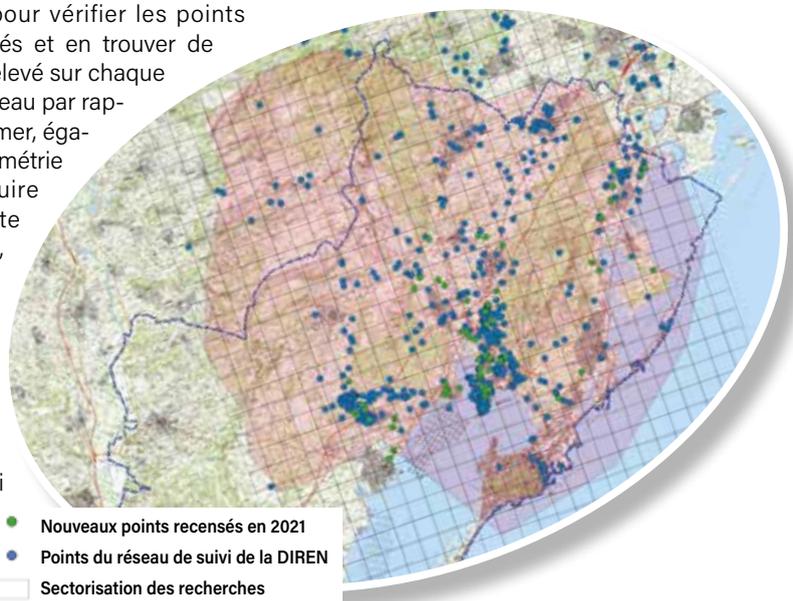
UNE Cartographie DES POINTS D'EAU DU PLI OUEST GRÂCE À UN INVENTAIRE DE TERRAIN MINUTIEUX

Julie Duley, étudiante en DUT génie biologique, a réalisé un stage au SMBT avec pour mission un état des lieux des points d'eau du bassin versant de Thau (forages, puits, sources...). Grâce à des données fournies par le SMBT, le BRGM* et la DIREN**, la jeune femme a effectué des prospections de terrain pour vérifier les points d'eau déjà recensés et en trouver de nouveaux. Elle a relevé sur chaque site les hauteurs d'eau par rapport au sol et à la mer, également la conductivité (capacité à conduire l'électricité). Cette caractéristique, déterminée par les minéraux présents dans l'eau, renseigne sur son origine. On peut ainsi vérifier si l'eau provient bien du Pli Ouest.

L'objectif de sa mission était de mieux connaître et cartographier le Pli Ouest afin d'éviter une surexploitation de la ressource et les phénomènes d'inversac.

* Bureau de recherches géologiques et minières

** Direction régionale de l'environnement



- Nouveaux points recensés en 2021
- Points du réseau de suivi de la DIREN
- Sectorisation des recherches
- ▭ Périmètre du SMBT
- ▭ Périmètre de prospection

Eaux SOUTERRAINES

LE RÉSEAU DE SURVEILLANCE SE RENFORCE



Initié depuis 3 ans, le dispositif de veille sur les eaux souterraines poursuit son déploiement sur le Pli Ouest de Montpellier. Le SMBT assure désormais un réseau de 20 stations hydrogéologiques en place et fonctionnelles. Automatisées, ces stations suivent l'évolution des recharges et des réserves en eau.



Résurgence de la Vène à Cournonsec

L'INVERSAC ET DEM'EAUX AU PROGRAMME DE LA CLE



L'inversac se poursuit en 2021. Ce phénomène, démarré le 28 novembre 2020 suite à une tempête combinée à un déficit pluviométrique à l'automne, est toujours sous surveillance. Lors de la CLE du 2 février 2021, le BRGM en coordination avec le SMBT a présenté le phénomène en cours en apportant des informations précises sur son évolution. Pour rappel, le programme Dem'eaux, piloté par le BRGM et alimenté par les données collectées par le SMBT grâce aux stations de mesure, a vocation à améliorer la modélisation hydrogéologique du karst du Pli ouest et comprendre son fonctionnement. En séance

du 16 novembre 2021, les membres de la CLE ont pu apprécier le point d'avancement fait sur l'inversac, et l'annonce d'un travail en cours sur des indicateurs qui permettront de mieux anticiper la survenue du phénomène. Lors de cette même CLE, le BRGM a annoncé l'achèvement de la plateforme de forage profond du programme Dem'eaux, arrêtée à 750 mètres de profondeur. L'étude besoins-ressources, portée par le SMBT, a également fait l'objet d'un point d'information : cette étude qui vise à sécuriser l'accès à l'eau douce pour l'ensemble des usages du périmètre du SAGE sera lancée finalement en 2022.

Cinq nouvelles stations installées sur le bassin de Villeveyrac en 2021 viennent compléter les équipements déjà en place sur le bassin versant. Outre les 20 stations désormais en fonctionnement, un point de suivi de la nappe miocène du Sesquier a été complété par des relevés sur la nappe miocène à la Fiau à Balaruc-les-bains. Rappelons que l'ensemble de ce dispositif de mesures, piloté en interne par Ludovic Cesmat, a permis de poser un diagnostic anticipé du phénomène d'inversac en 2020. Afin d'aller sur une connaissance toujours plus fine des réserves en eau du territoire, le SMBT développe depuis 2021, en parallèle du réseau de 20 stations automatisées, un réseau de surveillance piézométrique manuelle avec des relevés mensuels. L'objectif est de disposer de données complètes et régulières sur les eaux souterraines.

UNE ÉTUDE HYDRAULIQUE SUR LE MARAIS DE LA GRANDE PALUDE

En stage au SMBT, Mame Cheikh Tine, étudiant en Master 2 hydro-ressources, a réalisé une étude hydraulique et hydrologique du fonctionnement du marais de Grande Palude. L'objectif : mieux comprendre les blocages d'écoulement d'eau et, à terme, créer un outil numérique apte à réguler les niveaux d'eau, via les martellières. Un dispositif déjà expérimenté avec succès à la réserve naturelle du Bagnas. L'enjeu est de taille car, à l'instar de toutes les zones humides, le marais est aussi un précieux réservoir de biodiversité, et en outre la source de la Roubine de Vic est connectée au Pli Ouest.



VEILLER SUR LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES MILIEUX

Le bassin de Thau abrite une biodiversité fantastique mais fragile, qui cohabite souvent avec les activités humaines. Les zones de garrigues et plaines agricoles, les zones humides et les cours d'eau font l'objet d'une surveillance accrue. Une panoplie d'actions en faveur de la faune et de la flore est déployée sur les sites Natura 2000 de l'étang de Thau et de la plaine de Villeveyrac-Montagnac, gérés par le SMTB. Une attention particulière est portée à la lagune, dont la qualité des eaux est désormais placée sous la surveillance du Réseau d'observation lagunaire (ROL) piloté par le SMTB.

VISION À 360° DE LA LAGUNE DE THAU GRÂCE AU ROL



Créé en 2020 par le SMBT pour mieux connaître les milieux (mer, lagune, bassin versant) et sécuriser, voire optimiser, les activités de pêche et cultures marines, le Réseau d'observation lagunaire (ROL) s'est véritablement déployé en 2021.

Grâce aux liens tissés avec l'ensemble des acteurs, aux enquêtes sur les pratiques d'élevage, aux suivis et expérimentations engagées en 2021, le ROL est désormais lancé. Système complexe d'informations, le ROL a pour première vocation d'agrèger un nombre considérable de données hétérogènes (scientifiques, institutionnelles et de terrain) pour les analyser et les traduire en informations accessibles à tous. L'année 2021 a permis de démarrer la construction de la plateforme numérique qui centralisera toutes ces données et proposera des services dédiés dès 2022.

Piloté par Romain Pete, spécialiste en biologie marine et modélisation, le ROL n'est pas qu'une banque de données. C'est aussi un stimulateur, comme en témoignent les nombreux projets lancés en 2021. Suivi biométrique des coquillages, détection des pathogènes, recherche d'une parade aux norovirus, étude des déjections aviaires, veille malaïque, recours à l'intelligence artificielle pour la surveillance des eaux... La lagune est vraiment scrutée sous tous les angles. Une vision à 360° pour en améliorer la gestion, anticiper les aléas environnementaux, adapter les pratiques d'élevage et les apports au milieu (flux d'azote, de phosphore et d'eau douce).

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Copilotée par le SMBT et l'État, la gouvernance du ROL, mise en place en octobre 2021, s'appuie sur une vingtaine de partenaires (collectivités, scientifiques, organisations professionnelles, associations environnementales...). Axées autour de 4 modules (apports du bassin versant et qualité du milieu – pêche et cultures marines – biodiversité et habitats lagunaires – aléas environnementaux), les orientations sont discutées dans des groupes de travail thématiques puis validées de manière collective en comité de pilotage (environ 2 par an). Le dernier s'est réuni en novembre 2021.

ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES CONCHYLICOLES

Dans un contexte de changement climatique, une enquête sur les pratiques des conchyliculteurs a été lancée en février 2021. Une vingtaine d'entre eux, soit près de 200 tables et filières en mer, a accepté de fournir régulièrement des informations sur les origines des coquillages, les supports et densités d'élevage, les pertes par mortalité ou prédation et les quantités extraites du milieu. « Il en ressort peu de variabilité dans les pratiques mais nous manquons encore de recul sur les types d'approvisionnement (huîtres diploïdes ou triploïdes), rapporte Romain Pete. Il serait intéressant de pour-

suivre cet état des lieux mais nous avons du mal à mobiliser les professionnels sur la durée. Nous réfléchissons à créer une application smartphone qui faciliterait les retours et pourrait également être vecteur d'informations et d'alerte pour les conchyliculteurs ».

LES COQUILLAGES À LA LOUPE

Pourquoi certaines huîtres ou moules sont plus charnues, plus résistantes ou plus fragiles ? C'est pour comprendre ces écarts de performance qu'a été lancé en septembre 2020 un suivi biométrique des coquillages (taille, poids, remplissage) de la lagune de Thau. Réalisée en partenariat avec le Cépralmar sur trois tables réparties entre les secteurs de Mèze, Bouzigues et Marseillan, l'étude, poursuivie en 2021, intègre deux phases d'élevage (nais-sains et huîtres collées), différents types de coquillages (moules, huîtres creuses, plates, diploïdes ou triploïdes), d'approvisionnement (3 écloséries d'Atlantique impliquées) et de culture (lanterne ou pearlNet). Les premiers résultats, relayés dans 3 bulletins* en 2021, attestent de différences de croissance et de mortalités accrues selon les zones et les espèces. Étalaé sur plusieurs années, cet état des lieux devrait permettre aux professionnels d'ajuster leurs pratiques.

* Bulletins mis en ligne sur le site smbt.fr



UN OUTIL **Innovant** POUR DÉTECTER

LES PATHOGÈNES DE L'HUÎTRE CREUSE

C'est une découverte importante ! En 2021, une méthode de détection anticipée des pathogènes qui affectent l'huître creuse a été mise au point par l'entreprise IAGE, connectée au ROL et soutenue par le BlueThauLab. En un seul test, il est désormais possible d'identifier dans l'eau, de façon précoce, l'herpès virus OsHV-1 et deux bactéries du genre *Vibrio* (*aestuariarum* et *splendidus*). Et ce, même à des niveaux de présence très faibles. « Nous travaillons à présent à la mise en place d'un système d'alerte, révèle Romain Pete. L'idée est de créer un modèle épidémiologique, alimen-



té de données environnementales, qui sera apte à anticiper ces phénomènes. Un outil similaire à celui conçu par IAGE pour détecter la Covid 19 dans les eaux usées ».

Lancé à la demande des conchyliculteurs, avec le soutien du CRCM, du Cépralmar et d'Ifrermer, le projet « Pathogènes » porté par le SMBT est financé par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (DLAL Feamp) et la Région Occitanie.

RECHERCHE D'UNE PARADE AUX NOROVIRUS

Un réactif novateur, le Désinfix, mis au point par la société finlandaise Kemira, a été testé en 2021 sur l'écosite de Mèze et en laboratoire. Si l'efficacité de ce produit contre les bactéries est avérée, sa capacité à abattre les norovirus responsables de la gastro-entérite n'est, pour l'heure, pas démontrée. Les analyses se poursuivent et les résultats seront publiés en juin 2022.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

AU SERVICE DE LA LAGUNE

Autre prouesse technologique, le projet SENSITHAU, lancé par Biocéanor en mars 2021, a permis de déployer dix stations de mesure haute fréquence dans la lagune de Thau, dont 8 dans des zones d'élevage.

Différents paramètres (concentration en oxygène, turbidité, salinité, chlorophylle...) y sont relevés en continu et en temps réel. Agrégées, compilées avec des images satellites et traitées grâce à des algorithmes spécifiques, ces informations devraient à terme permettre d'anticiper les phénomènes d'anoxie*, de contaminations microbiologiques et les blooms de microalgues ou de phytoplancton. « Les premiers résultats sont encourageants, souligne Romain Pete. Nous sommes capables de

prévoir, 48h à l'avance, le taux d'oxygène dissous dans l'eau. Un délai suffisant pour alerter les professionnels du risque de malaïgue. En revanche, l'absence de contaminations et d'efflorescences ces derniers mois ne nous a pas permis de tester entièrement le dispositif. Car pour anticiper ces phénomènes, les machines doivent y être confrontées. C'est ainsi que l'intelligence artificielle apprend et affine son analyse ».

Financé par la Région Occitanie dans le cadre de l'appel à projets « Avenir Littoral » et inscrite dans le BlueThauLab, le projet SENSITHAU va se poursuivre jusqu'en septembre 2022.

* Diminution du taux d'oxygène dans l'eau



→ VIGILANCE MALAÏGUE

Un suivi malaïgue est mis en place chaque été depuis 15 ans sur la lagune de Thau. En 2021, le dispositif s'est étoffé, agrégeant les relevés effectués sur 24 points (contre 22 auparavant) et les données fournies par les 10 nouvelles sondes haute fréquence de SENSITHAU. Intégré au ROL, ce suivi préventif est piloté par le SMBT en partenariat avec Sète agglomération Méditerranée, le CRCM, le Cépralmar et Ifremer. Les données collectées sont mises en forme sur tableur et sur cartographie puis relayées sur le site du SMBT par l'Observatoire du Syndicat mixte.



Sorties
de terrain
en 2021



Projets
engagés



Bulletins
mis en ligne



Dépliant
réalisé
à destination
des
professionnels



Bilan
d'activité
détaillé



Comité
de pilotage
(COPI)

UNE panoplie D'ACTIONS

POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



Animateur du réseau Natura 2000 des sites de l'étang de Thau et de la plaine de Villeveyrac-Montagnac, le SMBT agit en permanence pour la protection des espèces et des milieux.

VIGILANCE RENFORCÉE SUR LES TOCS DE THAU

Chaque année au printemps, des oiseaux rares et protégés (sternes, avocettes, gravelots...) viennent se reproduire sur les tocs de Thau. Des bandes de sable semi-immergées qu'affectionnent aussi les plaisanciers et adeptes de sports nautiques. Afin de protéger ces précieux volatiles, un suivi est effectué depuis plusieurs années par le SMBT et le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie. Dès l'arrivée des oiseaux, des panneaux informatifs sont ainsi mis en place avec le concours des Affaires maritimes. En 2021, ce dispositif d'alerte a été renforcé par un arrêté préfectoral interdisant la navigation sur la partie centrale des tocs. Des actions de sensibilisation ont également été menées auprès des pratiquants de kitesurf, windsurf ou kayak ainsi qu'en direction des plaisanciers. Une communication appelée à s'étoffer en 2022 avec la création d'une formation sur les principaux enjeux de biodiversité à destination des acteurs nautiques.

En marge de ces mesures de protection, les nouvelles études, confiées à l'EID et Biotope, ont permis d'affiner les connaissances sur les reliefs et milieux naturels des tocs. Il en ressort que les bancs de sable sont plus hauts sur la partie centrale du site (environ 50 cm) et trois nouveaux habitats naturels d'intérêt européen ont pu être identifiés. Face aux forts enjeux écologiques de cette zone, qui abrite aussi de

nombreuses grandes nacres et des herbiers sous-marins, le SMBT et

ses partenaires entendent accentuer les efforts de communication et de sensibilisation dès 2022. Les réflexions engagées pour mettre en place une gestion apte à préserver ce « hot spot » de biodiversité vont également se poursuivre.

TABLE RONDE SUR LA CRIQUE DE L'ANGLE

Située à l'Est de la lagune de Thau dans le delta de la Vène, la Crique de l'Angle est une zone humide prisée des oiseaux migrateurs. À la demande des communes riveraines (Balaruc-les-Bains, Bouzigues et Poussan), le SMBT et Sète agglomération Méditerranée (SAM) ont engagé une réflexion collective sur la gestion de ce site inclus dans le périmètre Natura 2000. En 2021, élus et techniciens se sont ainsi réunis à plusieurs reprises, élaborant des pistes d'actions pour restaurer les fonctionnalités de la zone humide et revoir la répartition des usages et cheminements.

Le futur plan stratégique de gestion des zones humides porté par le SMBT qui débutera au 1^{er} semestre 2022 alimentera la réflexion.

NOUVEAU ZOOM SUR LES HERBIERS MARINS

La lagune de Thau abrite l'un des plus vastes herbiers de zostères d'Europe. Véritable nurserie à poissons, ces prairies marines participent à l'oxygénation de l'eau, filtrent les particules et limitent l'éro-

sion. Chaque été depuis 2016, une campagne de sensibilisation est menée. En 2021, vingt animations confiées au CPIE du bassin de Thau ont ainsi été proposées sur les plages de Sète, Balaruc-les-Bains, Bouzigues et Mèze, ainsi qu'au centre nautique des Glénans à Marseillan. Une vidéo expliquant la démarche a également été réalisée.



GOVERNANCE ÉLARGIE POUR NATURA 2000

Lors des comités de pilotage (COPIL) des sites Natura 2000 de Thau et de la plaine de Villeveyrac-Montagnac réunis fin 2021, les présidents des COPIL, Yves Michel et Michel Garcia ont proposé de revoir le mode de gouvernance. Des groupes de travail thématiques devraient être créés pour favoriser les échanges tout au long de l'année et la co-construction des projets. « L'objectif est que tout le monde s'approprie le dispositif », souligne Camille Pflieger, chargée de mission biodiversité au SMBT.





BIODIV'EAU MISE SUR L'ATOUT AGROÉCOLOGIQUE

Concilier agriculture et biodiversité, telle est l'ambition de Biodiv'eau. Lancé en 2012 dans l'Hérault, ce dispositif vise à aider les exploitants agricoles, notamment les vignerons, à mieux connaître et développer la faune et la flore de leurs parcelles. Haies, fossés, mares temporaires, arbres isolés, bandes enherbées et murets peuvent en effet abriter de nombreuses espèces d'oiseaux, insectes, reptiles ou amphibiens, bénéfiques aux cultures. Ces infrastructures agroécologiques (IAE) contribuent en outre à l'épuration de l'eau et donc à la qualité de la terre. En 2021, le SMBT, épaulé par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie, a créé le premier groupe Biodiv'eau du territoire, avec pour secteur expérimental le site Natura 2000 de la plaine de Villeveyrac-Montagnac. Plusieurs sessions de formations ont ainsi été dispensées à Saint-Pons de Mauchiens et sept exploitants ont pu réaliser un auto-diagnostic environnemental de leurs parcelles. Dans la foulée, la plupart d'entre eux ont programmé des travaux de restauration écologique (financés en partie par le Département).

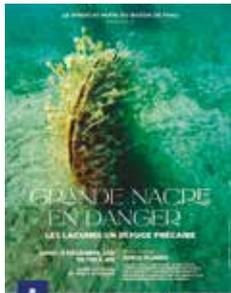
Depuis 2012, ce sont pas moins de 165 diagnostics qui ont été effectués dans l'Hérault sur une surface totale de 5 200 hectares. La majorité des vignerons inscrits dans ce programme ont déjà constaté une amélioration de la biodiversité sur leurs parcelles.

MONTAGNAC VEILLE SUR DE PRÉCIEUX FAUCONS



En février 2021, la commune de Montagnac a signé une charte Natura 2000 pour la sauvegarde du Faucon crécerellette. Quasi-menacé d'extinction, ce petit rapace ne subsiste que sur trois secteurs du sud de la France, dont la plaine de Villeveyrac-Montagnac. La zone abrite pas moins de 30% de l'effectif national, soit 150 couples qui nidifient sous les tuiles des toits. À l'instar de Montagnac, l'ensemble des communes du site Natura 2000 et même des habitants pourraient s'engager en faveur de la préservation de ces précieux faucons.

LA LAGUNE, rare refuge de la Grande nacre



Plus grand coquillage de Méditerranée, la Grande nacre est en danger. Décimé par un parasite, le bivalve semble cependant mieux résister dans les lagunes, tout particulièrement celle de Thau. En marge du suivi participatif piloté en 2020 par le SMBT, des scientifiques du laboratoire du CRILOBE de l'Université de Perpignan ont étudié cette espèce au niveau régional, avec un focus sur la lagune de Thau, identifiée comme l'un des derniers refuges du coquillage. Les résultats de ces recherches ont été présentés en décembre 2021 lors d'une conférence qui a fait salle comble au musée de l'étang de Thau à Bouzigues.

DÉCODER LA TRAME VERTE ET BLEUE

En 2015, le SMBT a analysé et identifié les continuités écologiques à préserver ou à rétablir sur le territoire. Dans le sillage de ce travail, mené en écho au Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), le SMBT s'implique dans l'explication des concepts de trame verte et bleue aux élus concernés par le SCOT de Thau. Pour ce faire, il participe aux ateliers de formation, animés par SAM et le CPIE bassin de Thau.



LES PANNEAUX DU BARROU FONT DES ÉMULES

Afin de sensibiliser flâneurs, pêcheurs et plaisanciers aux richesses de la lagune de Thau, huit pupitres informatifs, réalisés par le SMBT en partenariat avec la ville de Sète, l'association de quartier et le Lycée de la mer, ont été installés sur la promenade du Barrou en 2021. Le SMBT envisage de déployer des projets similaires dans d'autres communes. Mèze et Balaruc-les-Bains sont déjà sur les rangs.

Aider les acteurs économiques à se mettre AU VERT

À travers le programme Vert Demain, toutes les communes du bassin versant se sont engagées dans une gestion raisonnée de leurs espaces verts et l'utilisation de pratiques alternatives aux désherbages chimiques. Après les communes, ce sont les acteurs économiques qui doivent travailler à réduire l'usage de produits phytosanitaires et réaliser des économies d'eau. Le SMBT a encadré en 2021 le stage de Nathan Cima, étudiant en master 2 de « Droit et gestion de l'environnement et du développement durable », arrivé au SMBT mi-mars pour un stage de 5 mois. Le jeune homme a su mener à bien 2 missions : réaliser un bilan du programme Vert demain en allant auprès de toutes les communes pour connaître leurs avancées sur les nouvelles pratiques mises en place ; promouvoir les pratiques éco-responsables, y compris dans la gestion des déchets, auprès des campings et des aménageurs. Un travail compliqué dans le contexte sanitaire que l'on a connu, avec un accueil parfois frieux, mais qui a permis de montrer que de nombreux acteurs économiques sont déjà engagés et soucieux de leur environnement.



FOCUS : UN SENTIER DES DOUANIERS POUR LA LAGUNE DE THAU

Un cheminement piétonnier sur tout le pourtour de la lagune de Thau, telle est l'ambition du SMBT saluée par l'État en avril 2021. Lauréat de l'Appel à projets « France vue sur mer », destiné à étendre le sentier du littoral sur toutes les façades françaises, le SMBT va conduire une étude pour identifier les chemins existants, ceux à réaménager, ainsi que les secteurs à éviter en raison de contraintes environnementales ou économiques. En prémices de cette étude, lancée en 2022, un tronçon du sentier déjà réhabilité par les services de l'État et la commune de Bouzigues a été inauguré le 8 juillet 2021.

Entretenir LES RIVIÈRES

UN VASTE CHANTIER



Le Programme Pluriannuel d'Intervention de restauration et d'entretien de la végétation du bassin versant de la lagune de Thau et de l'étang d'Ingril des 5 ans à venir a été approuvé par SAM, la CAHM et la DDTM34.

Les objectifs de ce plan de gestion sont d'assurer la sécurité des biens et des personnes, gérer préventivement le risque lié aux inondations et accroître la qualité environnementale de nos milieux aquatiques. Concrètement pour y parvenir des opérations de débroussaillage ou de désencombrement du lit des rivières vont être menées. Concernant Sète Agglopol Méditerranée, le projet a été formalisé par un arrêté le 5 novembre 2021 suite à une enquête publique qui s'est déroulée à l'été 2021. Du côté de la CA Hérault Méditerranée, l'enquête publique se déroulera sur la période mars-avril 2022.

En parallèle, en 2021, c'est un linéaire de cours d'eau d'environ 40 kilomètres qui a été cheminé et investigué à pied ou en voiture sur le bassin versant afin de contrôler l'état de la ripisylve. Cet état des lieux, réalisé par le SMBT, a permis de planifier les travaux d'entretien adaptés en fonction du niveau d'urgence.

Par ailleurs, trois chantiers de débroussaillage et d'élagage sur une partie des cours d'eau de la Vène, la Lauze et la Calade ont

été pilotés par le SMBT et financés par SAM, afin de maintenir en bon état les habitats du cours d'eau et assurer l'un de ses rôles principaux, celui de libre écoulement des eaux. Les opérations ont notamment consisté à évacuer un arbre tombé, enlever des déchets et procéder à du désembâclement.

Respectons NOS RIVIÈRES

UNE LARGE CAMPAGNE POUR VALORISER NOS COURS D'EAU

Avec le soutien de l'Agence de l'eau RMC et de SAM, la campagne invitait au respect des cours d'eau se poursuit auprès du grand public avec la réalisation de sept pupitres informant sur l'histoire, les caractéristiques des cours d'eau, leurs sources et leur biodiversité. Ces pupitres ont été installés le long de la piste cyclable entre Balaruc-les-Bains et Mèze ainsi que dans le village de Poussan.

Des panneaux de dénomination des cours d'eau ont aussi été implantés sur les principaux ponts sur le territoire de SAM. Au



total, cela représente 21 cours d'eau identifiés. Cette campagne, lancée en 2019, vise notamment à rendre visible et à apporter des connaissances sur ces rivières et ruisseaux permanents et temporaires (qui cessent périodiquement de s'écouler sur une partie ou la totalité de leur parcours).

DES STATIONS DE MESURE SUR LES COURS D'EAU

5 stations hydrologiques, pour collecter les données de hauteur d'eau et évaluer le débits sur les principaux cours d'eau, ont été mises en conformité en 2020. Ce suivi et la remontée des données sont toujours effectifs pour produire des bilans d'apports en eau douce à la lagune et des relevés de niveau de plus hautes eaux PHE en situation de crues.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, environ 30% des cours d'eau sont intermittents. À l'échelle mondiale, c'est 70% du réseau. Plutôt une règle qu'un atypisme !

FAVORISER L'ÉCONOMIE BLEUE



Le SMTB travaille depuis de nombreuses années à bien gérer les ressources et les espaces en lien avec les activités présentes sur le territoire. Il apporte un soutien tout particulier à la filière pêche et cultures marines qui est la vocation prioritaire de la lagune de Thau. Il continue à préserver une qualité environnementale propice au maintien de cette filière et l'aide à se développer en pilotant les fonds européens dédiés. Territoire en transition écologique, Thau veut aussi expérimenter des idées nouvelles, consolider l'économie bleue et privilégier les activités sobres en eau, en énergies et en matières.

LE PROGRAMME DLAL-FEAMP SE FINALISE

AVEC PLUS DE 2 MILLIONS D'EUROS INVESTIS

Véritable levier pour les filières pêche et cultures marines, piloté par le SMBT sur le territoire de Thau et sa bande côtière de Frontignan à Agde, le DLAL Feamp*, a vécu une année charnière en 2021. Lancé en 2017, le programme est en effet arrivé à son terme. En 5 ans, il aura facilité voire suscité l'émergence de 37 projets (dont 10 nouveaux en 2021), ce qui représente un investissement global de 2,4 M€.



Grâce au cap fixé avec l'ensemble des acteurs locaux (organisations professionnelles, entreprises, scientifiques, collectivités et associations), ce sont de nouveaux outils et de nouvelles pratiques qui ont pu voir le jour concernant la pêche, l'élevage, la commercialisation, la formation... Une dynamique forte, impulsée par le Galpa** de Thau et soutenue par l'Europe. La Région Occitanie, le Département de l'Hérault et les intercommunalités (Sète Agglopolie Méditerranée et Hérault Méditerranée) ont également subventionné de nombreuses opérations. Avec comme mots d'ordre : promouvoir, innover, diversifier, valoriser et coopérer.

UNE NOUVELLE CANDIDATURE DANS LES TUYAUX

Une nouvelle candidature pour le DLAL Feamp (2022-2027) a été déposée en juillet. Pour rédiger ce document, Béatrice Pary, animatrice du programme DLAL, a enquêté auprès de 20 organismes afin de mieux cerner leurs besoins et encadré un stage sur l'économie bleue en territoire de Thau. Elle a également apporté sa contribution au Projet Alimentaire du Territoire de Thau, porté par le SMBT et labellisé en mars 2021. Ce PAT vise notamment à créer du lien entre les filières « produits de la mer » et les autres filières agricoles.

Particulièrement dense, l'année 2021 a permis d'acter le montage et le financement de 10 opérations transmises à la Région Occitanie, organisme intermédiaire de gestion des fonds communautaires.

CAP SUR L'INNOVATION

Quatre projets favorisant les pratiques halieutiques novatrices ont été retenus en 2021. On peut noter la démarche engagée par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) dans le sillage de celle réussie de la conchyliculture : mettre en place une stratégie régionale pour la pêche à l'échelle de l'Occitanie. Le comité régional a recruté une personne dédiée. Lancé en novembre 2021, le projet devrait aboutir à une stratégie d'ici fin 2022 et à un contrat de filière en 2023. Également dans les projets de 2021, la création d'un observatoire économique pour la conchyliculture, porté par le Cépralmar.

Sur le plan technique, le Galpa a retenu le projet de la commune d'Agde de tester, en partenariat avec l'entreprise Géocorail, un process inédit pour complexifier les

récifis artificiels existants afin de favoriser la biodiversité. Une autre action soutenue : l'expérimentation d'élevage de muges en étang réalisée par le Cépralmar et la ferme marine des Aresquiers.

VALORISATION TOUS AZIMUTS

Vendre mieux pour pêcher moins. C'est le leitmotiv des pêcheurs. Une devise prise en compte à la criée d'Agde qui va créer un atelier de cuisine et de dégustation au sein du Belvédère. L'idée est de permettre au grand public de déguster les produits (surtout les moins connus) évoqués lors des visites. Deux autres projets du DLAL, soutenus en 2021, ont trait à l'économie circulaire. Le premier, orchestré par le Cépralmar, en lien avec les gestionnaires de ports, la coopération maritime et plusieurs GALPA vise à mutualiser la collecte et le recyclage des filets de pêche usagés (entre 15 et 20 tonnes par an) à l'échelle de l'Occitanie. Le second, porté par la criée agathoise, étudie la faisabilité d'une valorisation des déchets de poissons par l'élevage de crevettes.

* Développement local par les acteurs locaux du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche

** Groupe d'action locale pour la pêche et l'aquaculture

Promouvoir

LES MÉTIERS, LES PRODUITS ET LE TERRITOIRE

L'ANCRE DES SAVOIRS

Mettre en lumière le patrimoine maritime régional lié à la pêche et à l'aquaculture, telle est l'ambition de l'Ancre des savoirs. Associant les 4 Galpas d'Occitanie et porté par le CPIE Bassin de Thau, ce projet prévoit la mise en place d'un lieu ressource sur les produits et les métiers ainsi que la création d'outils pédagogiques, utiles aux enseignants, animateurs ou producteurs.



LA COOPÉRATION À LA BARRE

Sur les 37 projets réalisés avec le DLAL Feamp, 9 ont mobilisé plusieurs Galpas d'Occitanie et des liens et échanges d'expériences sont régulièrement entretenus avec les autres Galpas français notamment autour de l'évaluation des programmes (avec une présentation des résultats sur Thau lors de la rencontre de novembre 2021).



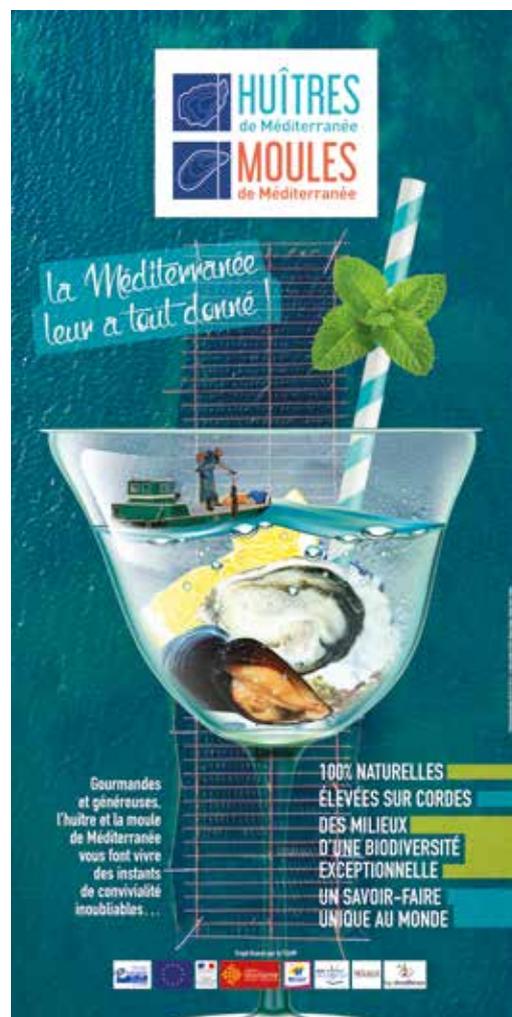
Trois MAGAZINES dédiés aux GENS DE MER ET DE LAGUNES



En 2021, une véritable enquête a été réalisée dans les ports, du littoral occitan. Objectif : faire un état des lieux des filières pêches et cultures marines. Émaillés d'infographies, de reportages et de portraits iodés, les trois magazines ainsi réalisés, consacrés respectivement au territoire de Thau, au Grand Narbonne et au pays Vidourle Camargue, seront publiés en 2022. Le SMBT a coordonné le montage financier et technique de toute l'opération.

L'IDENTITÉ « HŪITRES ET MOULES DE MÉDITERRANÉE »

En 2021, le Comité régional de la conchyliculture a largement communiqué sur l'identité « Huitres et moules de Méditerranée, élevées sur cordes ». Logos, vidéo, kakémonos, site internet, campagne sur les réseaux sociaux, stratégie de marque... Aujourd'hui, la conchyliculture méditerranéenne est rassemblée sous une seule bannière, qui peut être relayée par les collectivités partenaires et se voir valoriser sur les manifestations et les événements à venir.



LES « CÉSARS » DE LA MER



Avec l'opération #ThauMedAddict, la CCI de l'Hérault a déroulé le tapis rouge aux produits de la mer en 2021. Poulpe Fiction, Danse avec les loups, Perle à bord... Clins d'œil au 7^{ème} art, de grandes affiches, sublimant l'authenticité des filières pêche et cultures marines, ont ainsi été déployées durant l'été sur Sète et son agglomération ainsi que dans la presse nationale. La campagne, conçue avec l'office de tourisme intercommunal Sète-Archipel de Thau, a aussi été relayée dans un magazine dédié, auprès d'influenceurs, sur les réseaux sociaux, à la télévision et sur l'application Destination Hérault, avec 3 parcours viti-conchylicoles. Et ce n'est pas fini. Un annuaire des producteurs du bassin de Thau et un guide destiné à la grande distribution (locale et régionale) et à la restauration collective, devraient être édités en 2022. Également dans les tuyaux : la réalisation de 5 petites vidéos, reprenant l'humour décalé des affiches.

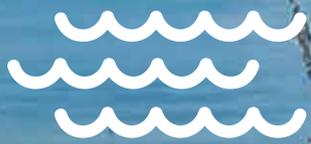


APPRENDRE à transformer LES PRODUITS DE LA MER

Afin d'aider les professionnels à valoriser leurs produits, le lycée de la mer Paul-Bousquet a décidé de créer une formation à la transformation des produits de la mer. Soucieux de prendre en compte tous les aspects de cette activité, à la fois techniques (fumaison, ikejime...), réglementaires (hygiène et sécurité alimentaire...) et juridiques (montage d'entreprises ou d'autoentreprises...), les enseignants ont imaginé différents modules. L'enjeu étant de proposer une formation à la carte, susceptible de répondre aux besoins des pêcheurs, des poissonniers, des restaurateurs mais aussi des conchyliculteurs qui peinent à vendre les huîtres de gros calibres. Après une session pilote organisée en février 2022, la formation devrait démarrer dès septembre 2022.

LES CHIFFRES CLÉS DU DLAL





RENDRE LE TERRITOIRE MOINS VULNERABLE AUX RISQUES NATURELS

Inondation, érosion, submersion marine, changement climatique... Les territoires littoraux sont particulièrement exposés aux risques naturels. L'enjeu pour le bassin de Thau est de réduire l'impact de ces phénomènes étroitement liés au changement climatique. Pour cela, le SMT met à profit ses partenariats avec des acteurs scientifiques et sa connaissance du fonctionnement hydrologique du bassin versant pour améliorer la connaissance du risque, favoriser l'anticipation et prioriser les interventions.

UN PAPI SUR THAU

POUR LUTTER CONTRE LES RISQUES D'INONDATIONS



Soumis aux caprices du ciel et de la mer et au changement climatique, le bassin de Thau cumule trois types de risques : le débordement de cours d'eau, le ruissellement urbain et la submersion marine. Le SMBT met à profit ses partenariats avec des acteurs scientifiques et sa connaissance du fonctionnement hydrologique du bassin versant pour mieux gérer les risques.

Forts de la capitalisation de connaissance apportée par les études menées pour la SLGRI, les acteurs et décideurs du territoire ont voulu poursuivre cette dynamique par la construction d'un Programme d'Études Préalables (PEP) au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

Cette démarche, portée par le SMBT, permettra aux collectivités et aux communes de financer leurs actions grâce aux soutiens de l'État, de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault, qui peuvent aller jusqu'à 80 %. Trente-quatre actions pour la réduction de la vulnérabilité du territoire portées par 8 maîtres d'ouvrage seront proposées pour une labellisation par l'État en 2022.

Parmi celles portées par le SMBT, on peut citer une étude des Plus Hautes Eaux (PHE), des diagnostics de vulnérabilité des bâtiments et des études hydrauliques sur plusieurs secteurs à risques. La mise en œuvre des études et diagnostics issus du PEP interviendra dès juillet 2022.

Ces études permettront ensuite de déterminer ou préciser les travaux et aménagements prévus au PAPI complet pour une période de réalisation allant de 2024 à 2031.

Dès 2022, s'engagera également un vaste programme sur la culture du risque, afin de sensibiliser les populations sur les risques et les conséquences du changement climatique. L'enjeu de réduction de vulnérabilité est d'autant plus important sur le bassin de Thau que le changement climatique augmente l'exposition de notre littoral et de notre bassin versant à ces risques naturels.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le bassin de Thau fait partie des 122 Territoires à Risque Important (TRI) d'inondation recensés au plan national dont 13 en Occitanie. Par ailleurs, il existe près d'une trentaine de PAPI en Occitanie, dont la majeure partie comme Thau touchent le littoral.



QU'EST-CE QU'UN PEP

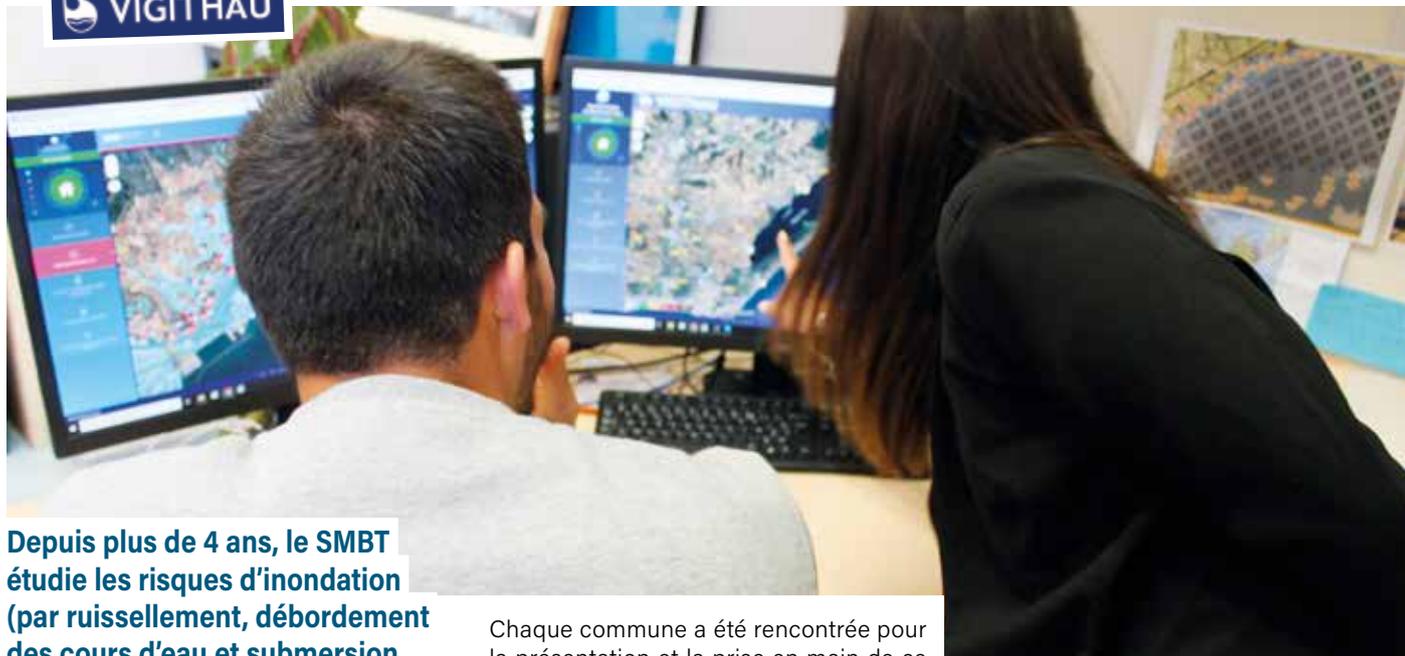
Le Programme d'Études Préalables (PEP) du PAPI correspond à la première phase opérationnelle de la SLGRI (Stratégie locale de gestion des risques d'inondation). Ce sont des études qui permettent d'acquérir les données (zones les plus exposées, types de crues, dégâts attendus en cas de crue...) nécessaires à la labellisation du PAPI complet. Il crée une dynamique avec les communes et parties prenantes concernées et permet une approche globale et transversale du risque inondation sur le bassin. Le PEP est prévu sur 2 ans. Les actions et le programme de travaux du PAPI seront ensuite définis sur la base de ces études préalables.

- 1 CONNAISSANCE ET CONSCIENCE DU RISQUE
- 2 SURVEILLANCE ET PRÉVISIONS
- 3 ALERTE ET GESTION DE CRISE
- 4 PRISE EN COMPTE DU RISQUE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME
- 5 RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ
- 6 RALENTISSEMENT DES ÉCOULEMENTS
- 7 GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

UN OUTIL D'AVERTISSEMENT INONDATION AU SERVICE DES COMMUNES



 VIGITHAU



Depuis plus de 4 ans, le SMBT étudie les risques d'inondation (par ruissellement, débordement des cours d'eau et submersion marine) sur les bassins versants de Thau et d'Ingril.

Pilote de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI), le SMBT s'est associé en septembre à Predict Services pour aider les communes du territoire à gérer les risques hydrométéorologiques grâce à une plateforme innovante, VIGITHAU. Les communes bénéficient ainsi de l'expertise de Predict, référence mondiale en la matière, couplée à l'expertise du SMBT sur le fonctionnement des écoulements sur le bassin versant et les outils d'ingénierie développés dans le cadre de la SLGRI.

Chaque commune a été rencontrée pour la présentation et la prise en main de ce nouvel outil, ainsi que pour proposer des améliorations du service pour le rendre plus adapté aux enjeux du territoire.

Pour accompagner ce service, un réseau de stations de mesures hydrométriques adaptées à la gestion de crise sera déployé dès l'été 2022 sur le territoire. Le suivi en temps réel des points clés du risque inondation permettra aux communes d'anticiper les débordements et prendre les mesures adaptées nécessaires.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Predict Services et le SMBT travaillent à la création d'un outil d'évaluation des coûts et dommages évités intégré à VigiThau. À terme, il évaluera la valeur monétaire associée à la mise en place de chaque action de sauvegarde par les services communaux

UN INGÉNIEUR EXPERT POUR PILOTER LA CONSTRUCTION DE L'OUTIL D'AVERTISSEMENT

Peter Muller, titulaire d'un Master en gestion de l'eau, a été recruté en novembre 2021 pour piloter la mise en service de la plateforme d'avertissement VigiThau, sous maîtrise d'ouvrage SMBT et développée par Prédicit.

Peter a pour mission d'adapter l'outil pour qu'il réponde au mieux aux besoins des communes. Pour ce faire, il a démarré un audit auprès des élus et des techniciens des communes afin de les faire participer à l'élaboration de la plateforme. L'objectif :



développer un outil de gestion de crise parfaitement adapté aux différentes situations rencontrées et ayant vocation à protéger les personnes et les biens.

DES bassins DE RÉTENTION

ÉQUIPÉS POUR MIEUX PROTÉGER DES INONDATIONS



Dès 2020, le SMBT, en partenariat avec le service pluvial de SAM, avait équipé des stations limnigraphiques sur 2 ouvrages de rétention d'eau : les bassins d'orage des Vignés à Balaruc-le-Vieux et un bassin situé en amont de la commune de Loupian.

En 2021, deux nouveaux bassins ont été équipés à Gigean et à Poussan. L'objectif : enregistrer les niveaux d'eau toutes les minutes durant les périodes de pluie, et aussi optimiser l'exploitation des bassins pour mieux protéger des inondations les zones en aval des ouvrages.

L'analyse des données par le SMBT va permettre de mieux comprendre le fonctionnement des ouvrages, savoir si l'on peut y stocker davantage d'eau, s'il faut y ajouter des vannes de régulation, etc.

DES STATIONS MÉTROLOGIQUES SUR LA VÈNE ET LE PALLAS

Le SMBT s'est appuyé sur l'expertise du Service de Prédiction des Crues (SPC) de l'État pour choisir l'emplacement des premières stations métrologiques. Deux stations permettront le suivi de la Vène et une station surveillera le niveau de la Calade. Elles permettront aux communes d'être averties plusieurs heures avant un éventuel débordement et d'adapter leur niveau de vigilance. Dans un futur proche, un équipement similaire sur la lagune de Thau, le canal à Frontignan et certains bassins de rétention sera envisagé. Plusieurs pluviomètres pourront également être adaptés et intégrés au réseau local, le financement d'équipements spécifiques étant prévu dans le PEP.



EN PRÉVISION DE LA POSE DE REPÈRES DE CRUE

Le SMBT a lancé en novembre l'étude des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) qui recensera les niveaux atteints par les eaux lors des événements exceptionnels et historiques. Cette étude permettra la pose de repères de crue sur le territoire en 2022. Plus de 250 nouveaux points ont été recensés grâce à la récupération de plus de 800 photos, vidéos, témoignages et articles de presse.

LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité syndical a été renouvelé en 2020 dans le sillage des élections municipales et intercommunales. Il est composé des délégués désignés au sein des trois intercommunalités qui composent le SMTB : Sète Agglopôle Méditerranée, Hérault Méditerranée et Montpellier Méditerranée Métropole. En début de mandat, ils élisent le président et le vice-président. Des délégations peuvent être proposées par le Président.



ÉLUS DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE



Yves MICHEL, président



ÉLUS



Frédéric ALOY



Alain ARMÉNIO



Michel ARROUY



Blandine AUTHIÉ



François COMMEINHES, vice-président



Alain BERTES



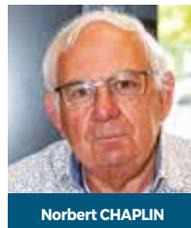
Walter BIGNON



Gérard CANOVAS



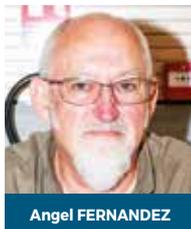
Marialys CAMEL



Norbert CHAPLIN



Christophe DURAND



Angel FERNANDEZ



Romain FERRARA



Magali FERRIER



Henry FRICOU



Michel GARCIA



Nathalie GLAUDE



Nicolas GOUDARD



Francis HERNANDEZ



François HERNANDEZ



Colette JAMMA



Olivier LAURENT



Loïc LINARES



Laurence MAGNE



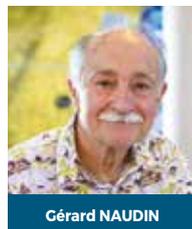
Hervé MARQUÈS



Jean-Louis MOLTO



Corinne MOSLER



Gérard NAUDIN



Cédric RAJA



Myriam REYNAUD



Josian RIBES



Vincent SABATIER



Bruno VANDERMEERSCH



Alain VIDAL



SUPPLÉANTS



Jean-Claude ARAGON



Suite aux élections municipales qui se sont tenues à Mèze en décembre 2021, **Thierry Baëza**, **Marie-Hélène Pelain** et **Jean-Christophe Dalbigot** ont succédé à Henry Fricou, Lysiane Estrada et Nicolas Goudard.

ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE



En séance communautaire du 5 juillet 2021 de la Communauté d'agglomération Hérault méditerranée, a été élu titulaire **Nicolas Isern**.

ÉLUS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

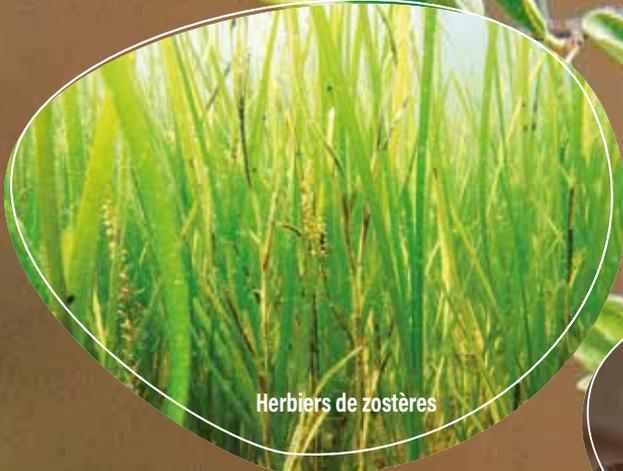


Thau nature.fr

Un portail unique pour découvrir toute la nature du territoire de Thau



Découvrez la biodiversité du bassin de Thau en un clic. Plus de 130 espèces animales à voir, à lire et parfois même à entendre et toute une mosaïque d'habitats naturels à explorer.



Herbiers de zostères



Faucons crécerelletes



Gravelot à collier interrompu

Apprenez à connaître les richesses naturelles de ce territoire exceptionnel et les sites protégés, suivez l'agenda nature et adoptez les bonnes pratiques pour le respecter.



Un projet partenarial financé par Natura 2000 et le Syndicat mixte du bassin de Thau

